

1959 : APPARITION DES PREMIÈRES « ZONES À URBANISER EN PRIORITÉ » (Z.U.P.) EN SEINE-ET-MARNE

La date



Le quartier Beauval. Meaux. (AD77, 2 Fi 19536)

Depuis 1959, plusieurs exemples notables de Zone à Urbaniser en Priorité (Z.U.P.) ont été créés, notamment les quartiers de Surville à Montereau (5500 logements construits à partir de 1958), de l'Almont à Melun (3323 logements) ou celui de la Plaine du Lys à Dammarie-lès-Lys (2712 logements).

L'une des plus anciennes et emblématiques est la Z.U.P. du quartier de la Pierre Collinet et de Beauval à Meaux. D'abord pris en main par Le Corbusier qui souhaitait en faire une nouvelle « Cité radieuse » (sur le modèle de celles de Marseille ou de Rezé), le projet est finalement confié à Jean Grinsberg pour le quartier de la Pierre Collinet et à Marcel Lods pour Beauval. Ils conçoivent entre 1959 et 1963 de grands ensembles architecturaux rectilignes et uniformes. 8000 logements sont construits en dix ans. Très éloigné de la nouvelle zone d'activités du Nord-Est de la ville, cette Z.U.P. connaît rapidement des problèmes socio-économiques liés à la concentration des populations dans les grands ensembles de banlieue.